

Procès verbal du conseil d'école du mardi 26 juin 2018

Horaires : 19h30-21h30

Personnes présentes

Madame Paigné Trottin	Représentante parents d'élèves
Madame FISSON Vanessa	Représentante parents d'élèves
Madame BEAUCHER Florence	Représentante parents d'élèves
Madame ALIX Candy	Représentante parents d'élèves
Madame MENGUY Solène	Représentante parents d'élèves

Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	

Tous les membres de l'équipe enseignante
Mme LE SAGE Floriane
Monsieur CRESSARD Thomas

Personnes excusées

Monsieur VINÇOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Madame BLANCHARD Clotilde	Enseignante CE2-CM1

Ordre du jour

- *Organisation de la semaine scolaire*
- *Présentation de la répartition des effectifs par classe*
- *Suivi du projet d'école*
- *Résultats des évaluations LV anglais*
- *Bilan financier de l'Ecole en Mouvement*
- *Stage de réussite en août*
- *Travaux et investissements*

1) Organisation de la semaine scolaire

A la rentrée 2018, l'école fonctionnera sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Rappel des horaires :

Ecole maternelle (Rue de la Tannerie)

Ouverture du portail 10 minutes avant le début des cours

	MATIN		APRES-MIDI	
	<i>Heure de début</i>	<i>Heure de fin</i>	<i>Heure de début</i>	<i>Heure de fin</i>
LUN	08 :45	12 :00	13 :35	16 :20
MAR	08 :45	12 :00	13 :35	16 :20
JEU	08 :45	12 :00	13 :35	16 :20
VEN	08 :45	12 :00	13 :35	16 :20

Ecole élémentaire (2 rue Amand Royer)

Ouverture du portail 10 minutes avant le début des cours

	MATIN		APRES-MIDI	
	<i>Heure de début</i>	<i>Heure de fin</i>	<i>Heure de début</i>	<i>Heure de fin</i>
LUN	08 :35	12 :05	13 :45	16 :15
MAR	08 :35	12 :05	13 :45	16 :15
JEU	08 :35	12 :05	13 :45	16 :15
VEN	08 :35	12 :05	13 :45	16 :15

Que mettre en place pour les retardataires ?

2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

Le jour de la rentrée, les élèves seront répartis sur 5 classes.

Deux enseignantes quittent l'école : Mme MILLER et Mme BLANCHARD.

Mme MILLER sera remplacée par Mme SIMONET et Mme BLANCHARD sera remplacée par Mme LE SAGE.

Répartition sur 5 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
PILORGE Amélie	TPS-PS-MS	27 (3 + 12 + 12)	100 %	Anglais
SIMONET Bénédicte	GS-CP	20 (14 + 6)	100 %	
MORTIER Gaëlle	CP-CE1	22 (7 + 15)	100 %	
LE SAGE Floriane	CE2-CM1	23 (15 + 8)	75 %	Anglais
GODEFROY Aurélie	CM1-CM2	23 (8 + 15)	100 %	Allemand
	TOTAL	115		

Les enfants âgés de 2 ans (nés avant le 1^{er} septembre 2015) seront également inscrits au nombre de 3.

3) Suivi du projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur deux axes:

- Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble,
- Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit,

et trois parcours :

- un parcours artistique et culturel,
- un parcours citoyen,
- et un volet numérique.

Diverses actions ont été menées tout au long de l'année pour développer ces axes et ces parcours :

- En cycle 1 :

Parcours artistique et culturel : Spectacle sous une yourte à Saint-Germain-sur-Ille, Cinéma à Saint-Aubin du Cormier, Visite des jardins de Brocéliande, travail sur un auteur Rennais : Mathieu Maudet.

Parcours citoyen : Travail sur l'alimentation (réalisation de soupes, un repas équilibré : soupe + pain-fromage+ salade de fruits, 2 petits déjeuners en classe) , Correspondance avec l'école de Maurepas (visite sur Rennes et venue des correspondants)et celle des Longchamps(visite sur Rennes), élevage d'escargots et de papillons.

- En cycle 2 :

Parcours artistique et culturel : Visite du village de Poul-Fétan

Parcours citoyen : Travail sur l'alimentation, Correspondance avec l'école d'Andouillé-Neuville, élections des délégués de classe, projet rallye photo/ course d'orientation

Volet numérique : Correspondance par mail Andouillé-Neuville.

- En cycle 3 :

Parcours artistique et culturel : Visite du village de Poul-Fétan, Projet avec l'auteur de bandes dessinées : BenO

Parcours citoyen : Ligue contre le Cancer, Caserne des pompiers (Formation APS), Tournoi sportif à Sens-de-Bgne, Accrobranche dans la forêt de Villecartier, Prévention routière (permis vélo), élections des délégués de classe, projet rallye photo/ course d'orientation, jeux de relais

Volet numérique : Espace Numérique de Travail, exposés sur le logiciel Powerpoint, Missions B2I (disparition des programmes, remplacement dans les programmes en août 2018)

4) Résultats des évaluations LV Anglais

Tous les élèves de CM2 ont été concernés par l'évaluation académique de l'enseignement des langues vivantes étrangères au cycle 3 (fin de cm2).

Cette évaluation s'est déroulée au mois de mai et s'est effectuée dans les domaines suivants:

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression écrite
- expression orale

Cette évaluation est un outil qui sert de liaison entre l'école et le collège.

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Niveau A1 acquis	82 %	84 %	78 %
Compétences les moins réussies	Lire	Expression écrite	Expression orale

5) Bilan financier de LEM

Solde au 26/06/2018 : 1 191,28 €

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2017 au 31 août 2018				
CHARGES			PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cession	0,00		70700008 - Ventes de produits pour cession	0,00
61681008 - Assurances versées à la MAE	42,31		70800008 - Produits des activités éducatives	554,60
61810008 - Charges des activités éducatives	1 082,13		74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	0,00
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	0,00		74200008 - Subventions d'associations	0,00
65000008 - Autres charges courantes	40,50		75000008 - Autres produits courants	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00		75600008 - Participations volontaires des familles	205,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00		76700008 - Intérêts perçues	0,00
			77000008 - Produits exceptionnels	1 387,15
TOTAL DES CHARGES (A)	1 164,94		TOTAL DES PRODUITS (B)	2 146,75
		Résultat de l'année 2017/2018 (B-A) (+/-) :	981,81	

Cotisations Adispo : 3 x 13,50 = 40,50 €

Produits (entrées) : classe 7

707 : Tout ce que vous revendez sans l'avoir fabriqué. Ex : calendriers, photos (vendues par un photographe), ...

708 : Sommes versées éventuellement par les familles pour les activités éducatives de la coopérative : voyages, sorties, spectacles, goûters, journaux scolaires, documentation et matériel pédagogiques, travaux manuels, transports...

741 : Subventions provenant de l'Etat (Rectorat, IA, Conseil Général...) ou des collectivités locales (mairies...).

742 : Subventions provenant d'associations (associations de parents d'élèves,...).

750 : Recettes du loto, de la fête, de la kermesse...

756 : Exclusivement les cotisations (soit 1,65€ votée à l'AG de l'OCCE 56) perçues par les familles au titre de la coopérative.

760 : Intérêts financiers (ce compte ne doit plus être utilisé !)

770 : Vente des timbres de collecte, actions de solidarité, dons...

Charges (sorties) : classe 6

607 : Il s'agit d'articles achetés pour les revendre. Ex : calendriers, photos (argent versé au photographe),...

618 : Charges résultant des activités pédagogiques de la coopérative : voyages, sorties, spectacles, goûters, journaux scolaires, documentation et matériel pédagogiques, travaux manuels, transports...

6281 : Exclusivement les cotisations statutaires versées à l'OCCE

6282 : Montant versé pour les assurances de la coopérative (MAE/MAIF/OCCE)

650 : Correspondance, loto, fête, SACEM, frais de tenue de compte, cotisations autres qu' OCCE...

670 : Evénement imprévu et non lié à une activité pédagogique : collectes PEP, JPA, solidarité...

680 : Achat de gros équipement (supérieur à 75 euros). Il doit figurer sur le cahier d'inventaire du matériel de la coopérative.

Les dons à LEM sont déductibles des impôts comme tout don à une association, un justificatif peut être édité par Mme Godefroy sur demande. L'idée est soumise de fournir systématiquement un justificatif de don.

6) Stage de réussite

Depuis le 1^{er} février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits pour les familles, sont encadrés par des enseignants volontaires. Chaque stage peut accueillir 5 élèves. Ces stages ont été renommés « Stage de réussite ».

Un stage de remise à niveau sera organisé sur 4 demi-journées, durant les congés d'été, du lundi 27 août au jeudi 30 août, de 9h00 à 12h00. Il s'étirera en conséquence sur 12 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Pour que ce stage puisse avoir lieu à Vieux-Vy, trois conditions sont nécessaires :

- l'engagement d'enseignants volontaires,
- la mise à disposition de locaux par la commune,
- la présence assurée d'au moins 5 élèves.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il accueillera 5 élèves, scolarisés en CM1. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

7) Travaux et investissements

Budget de fonctionnement : environ 7 000 €	}	14 003,90 €
Budget investissement : 2 003.90 €		
Budget transport : 2 000 €		
Budget piscine de Liffré : 3 000 €		

Budget de fonctionnement :

Pour les fournitures et manuels scolaires

Budget investissement :

1 tapis DIMA pour l'EPS
Coussins pour les CM1-CM2
2 unités centrales ACER
1 ordinateur portable ACER
1 plastifieuse
1 appareil photo NIKON

8) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Il n'y aura plus de cadeaux au moment de la fête des mères ou des pères.

9) Remerciements

- Les parents de l'APE pour leur investissement durant toute l'année et l'organisation de la fête de l'école
- La municipalité
- Les parents élus
- Les parents agréés qui ont accompagné les élèves de CP-CE1-CE2 à la piscine de Liffré
- L'équipe enseignante



Aurélie GODEFROY
La Directrice